



LE DÉMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA

Fraternelle des Démineurs de Belgique



REDACTION

U.F.A.C. 40-45

Rue de la Croix de Fer 100

1000.BRUXELLES

Téléphone -02/2181965

3 et 4 Trimestre 83

Editeur responsable : A. BERGES, LIVINGSTONELAAN, 22 - 1980 TERVUREN.

Meilleurs Voeux
pour
1984

Notre pèlerinage au Monument National à Stavelot le 4 Septembre

1983 - MEMENTO

4 Septembre 1983 ! Trentième anniversaire de l'inauguration du monument des démineurs élevé en 1953 à Stavelot, ville martyre en fin de la guerre 1940-45.

C'est nombreux que les démineurs, jeunes et anciens, sympathisants et stavelotains assistèrent à cette commémoration. D'abord rassemblés au pied de l'hôtel de ville de Stavelot, hôtel qui n'est autre qu'une vieille abbaye restaurée fondée en 651, c'est aux sons retentissants des instruments de musique de l'harmonie municipale que tous, vers 10 H 45, personnalités en tête, se dirigèrent en cortège vers l'église où une messe devait être célébrée à la mémoire des tués du déminage, ces héros par trop ignorés. Ce serait faire injure à l'un ou l'autre, soit par oubli ou par inobservation de la hiérarchie protocolaire, que de citer les noms des susdites personnalités. Elles sont connues d'ailleurs de nos démineurs.

La messe chantée par la chorale stavelotaine "Les Nomades" fut un office remarquable au cours duquel Mr. le Doyen ne manqua pas de louer, d'une part, ceux, parmi les démineurs, ayant donné leur vie pour la paix et la tranquillité du peuple belge et, d'autre part, la mission elle-même de ces hommes, jeunes aujourd'hui qui en poursuivent l'accomplissement.

L'office terminé sur l'hymne national belge, le cortège se reforme et c'est, de nouveau aux sons des tambours et des instruments à vent de la fanfare qu'il se dirige vers le monument municipal érigé à la mémoire des soldats morts au cours des deux guerres mondiales. C'est au pied de cette stèle et dans un moment d'intense recueillement que furent déposées des gerbes de fleurs tant par le bourgmestre de Stavelot que par le président de la Section de Liège de la Fraternelle.

C'est au pied du Monument National des démineurs que tout le cortège se retrouve par après. Là se déroula la cérémonie traditionnelle : d'abord l'appel aux morts, officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, ouvriers militaires, appel suivi à intervalle régulier des mots douloureux "Morts pour la patrie" prononcés alternativement en néerlandais et en français, deux de nos langues nationales. Cet appel écouté religieusement, fut suivi par la lecture d'un poème, véritable cri de l'âme des démineurs tués lancé à leurs jeunes frères pour que, chez eux persiste le souvenir de leur sacrifice et se perpétue le pèlerinage à Stavelot aussi longtemps

que possible. Un dépôt de fleurs suivit cette lecture dont un particulièrement remarqué, celui de Mr. RAINOTTE, sergent d'honneur de la fraternelle, sympathisant et promoteur du monument.

Quelques instants de recueillement cloturèrent cette cérémonie tandis que la foule composée d'autant de jeunes que de personnes âgées, gardait un silence impressionnant.

Si un déjeuner devait mettre fin à cette Journée du Souvenir, il fut précédé de l'accueil des démineurs, anciens et jeunes, et de leur sympathisants par le Bourgmestre de Stavelot dans la magnifique salle du Chapitre. Là, le laïus du Président de la Fraternelle Mr. E. GEORGE fut un flot de remerciements adressés au bourgmestre, à son prédécesseur, à l'administration communale, à la fanfare et à ceux qui contribuèrent à l'érection du monument, à son entretien et à la réussite de la Journée du Souvenir.

La réponse du bourgmestre fut, en plus de magnifier la mission accomplie par des démineurs, un renouvellement de la promesse de l'entretien et de la conservation du Monument des démineurs, paroles qui furent particulièrement appréciées et applaudies.

C'est le verre de l'entente, de la fraternité et de la bonne humeur qui fut alors offert à tous dans un brouhaha de conversations, impossible à décrire. Le service fut comme de coutume accompli par le Réveil Ardenais et de son dévoué personnel que nous remercions une fois de plus, avec un mention spéciale à son souriant et dynamique président, Mr. WERGIFOSSE.

Le Président d'Honneur

J. Vande Rydt

NOTE Malgré ce long Memento introduisant le discours du président, nous ne pouvons résister, malgré quelques redites, à faire paraître intégralement l'article de notre ami Marcel LALLEMAND, qui met bien les choses au point et qui réchauffera le coeur des démineurs.

E.G.

Une absence regrettée

Comme il l'a été dit ici avant, nous avons eu le plaisir de rencontrer le LtCol DUMONT et Madame qui rentraient de congé. Malheureusement, par suite d'obligations familiales arrêtées antérieurement, ils n'ont pu assister à notre repas intime, ce que nous regrettons.

Ce sera pour la prochaine fois.

AUTOUR D'UNE JOURNÉE

Il y a trente ans déjà, que par une détestable journée de pluie, était inauguré par Son Altesse Royale, le Prince Albert, le Monument National aux Démineurs, à Stavelot.

Pourquoi l'avoir inplanté en ce lieu qui est la porte des Ardennes ? Pourquoi pas à la côte belge où tant des nôtres périrent, victimes de leur devoir ? Quelque eut été le lieu choisi, la signification de cette érection serait resté la même ! Le hasard et la diligence des promoteurs ont fait que c'est sur les lieux des atrocités et des sanglants combats de la contre-offensive allemande que le choix s'est arrêté.

Ouvrer au déminage n'était point affaire de régime linguistique, mais affaire de coeur et de courage. Sauver des vies humaines, qu'elles soient situées au Nord ou au Sud du pays ne souffrait pas de discrimination comme n'en souffre pas les représentants de nos communautés nationales lors des cérémonies d'hommage.

La preuve en a été largement administrée le 4 Septembre 1983 où chacun des participants a communiqué intensément lors de cette journée de ressouvenir, face au monument. Cette journée où, les uns et les autres, faisant fi des difficultés de langage, se retrouvent dans une émotion partagée par les anciens côtoyant les moins anciens et les nouveaux et ce dans une communauté d'esprit largement et fraternellement pratiquée. Il semblerait, à l'énoncé de ce qui précède que seul la gent masculine soit touché par cette grâce de fraternité ? Ce serait faire preuve de sexisme que de ne point reconnaître l'impact apporté par la nombreuse gent féminine qui, avec la même ferveur, fait don de sa contribution à un hommage qui, hélas, d'année en année va se clairsement. L'âge, les handicaps physiques, l'oubli ou malheureusement l'indifférence de certains ne sont pas fait pour contrer une régression lente mais inéluctable. Certes, une relève est assurée et ceux qui la composent sont certainement conscients du rôle qu'ils auront à assumer. Beaucoup moins nombreux qu'aux temps héroïques des années de guerre mais surtout de l'immédiat après guerre, ils auront à gérer un héritage qu'ils s'efforceront de maintenir ne fut que pour consolider une tradition qui fait toute la grandeur du déminage, un Corps pas comme les autres, et en ça nous leur faisons entièrement confiance.

Ce n'est pas par hasard que je dis "UN CORPS PAS COMME LES AUTRES". Ce n'est point non plus l'expression d'un chauvinisme exacerbé ni un enthousiasme excessif, mais c'est une vérité que d'autres parmi ceux qui dirigeaient nos destinées du fond d'un quelconque ministère ou, d'autres encore qui se chargeaient ou étaient chargés d'écrire les faits saillants commis par certaines unités afin que soit forgée l'histoire de la guerre 1940-1945 ont sciemment tenus dans l'ombre les actions de ce "corps pas comme les autres". Ces actions gênaient ceux qui ne pouvaient espérer voir rejaillir sur eux l'éclat des actes de courage, quasi quotidiens prestés par ceux la même qui ne craignaient pas d'être les hommes du terrain. Cela indisposaient ceux qui auraient pu promouvoir l'octroi d'un avancement spécial-promis par un certain ministre de la Défense Nationale - mais jamais accordé. Comme les gênaient l'octroi d'une distinction spécifique et valable, telle la reconnaissance officielle de "La Médaille du Démonneur".

Ce corps "pas comme les autres" où pour être sacré héros il faut faire partie des 170 tués, dépasse par son martyrologe celui d'autres unités bien moins atteintes dans leurs effectifs et parfois moins significative dans des actes qui ont eu la chance d'être montés en épingle, par des orfèvres en histoire militaire.

Outre l'action négative créée par les "gènes", ne sommes-nous pas coupable d'avoir agi avec beaucoup trop de modestie et d'effacement ? Notre mission de soldats sans armes s'est déroulée et se déroule encore dans l'ombre de nos forêts, dans le calme des dunes, dans les plaines du plat pays, souvent loin des curieux, indésirables d'ailleurs, mais surtout loin de ceux qui d'un poste de commandement central préféraient de nous voir à l'oeuvre que garanti par une distance respectable, mis à part nos Chefs de Corps successifs qui savaient, eux, ce qu'apportait l'impact de leurs présences à pied d'oeuvre. Je n'ai personnellement connaissance que d'un seul ministre de la D.N. qui aie daigné approcher les chantiers de déminage, Monsieur Mundeleer.

Pour rasséréner l'atmosphère quelque peu amère de mes propos, laissez-moi vous conter ce qui suit :

Reçu à Londres, en février 1947, par le Major FOUNT, chef du Bomb Disposal pour le territoire de cette ville, mon hôte me demanda comment le gouvernement belge récompensait un démineur auteur d'un moins cinq désamalgames de bombes car, au pays de Sa Gracieuse Majesté, cela valait

la Victoria Cross, une distinction de haut niveau et partant très appréciée. Sur ma réponse évasive, le Major HUFF ne dit : "Si vous étiez sujet britannique vous auriez besoin d'une brouette pour présenter vos décorations".

L'histoire est authentique et l'humour typiquement anglais de cette répartie souligne, à suffisance, la ladrerie de ceux qui eussent pu faire preuve de moins d'égoïsme et de plus de reconnaissance. En guise de conclusion, je vous dis "Ab im pectore", c'est-à-dire que je vous ai fait part de mon indignation avec entière franchise. Tant pis s'il en est à qui déplaît cette locution latine !

Marcel LALLEMAND

alias TEMPESTE

Le discours du président national

Monsieur le Bourgmestre,

Par une dimanche pluvieux de septembre 1953, nous inaugurons, en présence de S.A.R. le Prince de Liège, le Monument National dédié aux victimes de déminage. Aujourd'hui à une semaine près, nous commémorons le 30ième anniversaire de cette inauguration.

C'est avec le plus vif plaisir, mais aussi avec émotion, que je vois certaines figures marquantes de cette période qui nous rappelle tant de souvenirs.

Je salue notamment notre ami Robert RAINOTTE sergent d'honneur de la Fraternelle, qui avec ses amis de la Section de Liège, les Van de Rydt, Linotte, Lallemand et tant d'autres, et en collaboration avec un Comité de Dames de la Région verwiétoise, organisa à travers tout le pays des randonnées-collectes et de nombreuses expositions qui procurèrent ainsi les premiers fonds destinés à l'érection du monument.

Les autres sections groupés au sein de la Fraternelle des Démineurs, constituée en A.S.B.L. en 1946 sous la présidence de notre prestigieux Chef le Général SEVRIN, y contribuèrent aussi largement.

Il me plaît aussi de rendre un hommage tout particulier à notre charmante Marraine, Melle SEVRIN à l'époque, qui présidait avec grâce l'accueil de toutes ces expositions.

L'étude du monument fut confiée à l'architecte Albert VERSCHUREN, grand invalide du déminage, et c'est tout naturellement que le choix du lieu de son érection s'arrêta à Stavelot, ville martyre s'il en fut et qui eut notamment à subir les soubresauts de la bête nazie lors de l'offensive Von Rundstedt.

La garde en fut confiée à votre administration, Monsieur le Bourgmestre, et nous n'avons eu qu'à nous louer des soins constants dont vous l'avez entouré et à ce propos, nous ne pouvons manquer de rappeler une nouvelle fois la figure très attachante de votre Premier Echevin Joseph OZER trop tôt disparu, un grand ami des démineurs.

Il y a donc trente ans que nous venons annuellement rendre hommage à nos morts. A l'époque dite héroïque de 1944, nous comptions 2700 membres, nous sommes un peu moins de 500 actuellement en ce compris de la centaine de nos amis de l'active, mais j'ai le ferme espoir, je dirai la conviction que le dernier carré -ne fut-ce qu'en délégation- continuera à venir rendre un solennel hommage aux anciens qui nous ont quittés.

Après cette note un peu nostalgique, je me fais un agréable devoir de remercier les unités militaires et leurs chefs, les associations patriotiques et civiles, l'harmonie L'Emulation qui, comme chaque année viennent rehausser de leur présence cette manifestation du Souvenir, ainsi que la talentueuse Chorale "Les Nomades" qui a spécialement solemnisé l'office religieux, sans oublier Monsieur le Doyen qui, comme de coutume a dédié la messe de ce matin à la mémoire de nos 120 victimes.

A l'administration communale que vous représentez ici avec certains de vos édiles communaux, j'adresse mes plus chaleureux remerciements pour le charmant accueil que vous nous avez réservé - et pour vous personnellement, mon cher Bourgmestre, j'ai été heureux de constater que le voeu que je formulais l'an dernier de vous réserver un deuxième dimanche d'octobre comme vous le souhaitiez, a été réalisé. La Fraternelle des démineurs a donc appris avec la plus vive satisfaction que vous conserviez la charge de Premier magistrat de la charmante ville de Stavelot et, en vous fixant rendez-vous pour l'an prochain, elle souhaite bonheur et prospérité pour vous même et votre sympathique population.

E.G.

Une remarque présidentielle

Comme il l'avait été suggéré, la plupart des démineurs portaient fièrement la médaille du démineur. Toutefois, une abstention de marque : celle du promoteur de cette heureuse initiative. Il a été mis à l'amende ; à l'unanimité, il a été décidé qu'il rédigerait pour le bulletin un article supplémentaire, dont il a le secret.

E.G.

Pour compléter nos informations

Il a été remarqué, parmi la très nombreuse assistance, la présence du Chef de Corps actuel, le Colonel DUMONT et Madame, ainsi que celle de son sympathique prédécesseur le Colonel VAN THORENBURG et Madame, de même que celle de Madame DAUTEL, la veuve du Colonel DAUTEL ayant également commandé les unités de déminage.

Nos remerciements à ces fidèles et en espérant, que pour ces circonstances, la liste de nos anciens chefs s'allongera.

- Pendant le drink offert à l'administration communale, le Bourgmestre Mr. DEPOUHON a offert, en son nom personnel, une magnifique assiette en étain portant les armoiries de la Ville de Stavelot. Elle prendra place dans la galerie destinée à nos reliques à Heverlee à côté des photographies de nos anciens chefs.

- Le Bourgmestre retenu par d'autres obligations - au Circuit de Francorchamps en qualité de Vice-président du Conseil d'administration et ne pouvant donc assister à notre repas s'y est fait représenter par le sympathique conseiller communal Mr. THOME.

E.G.

Une participation discrète, mais combien réconfortante

C'est celle de notre récent et grand invalide Stéphane GOOSSENS, accompagné de ses parents. Il s'est totalement adapté à sa prothèse au point qu'il avait échappé à la vigilance explorative du président. Ce n'est qu'à la fin du repas pris en commun que nous avons pu constater qu'il avait toujours bon moral et que nous lui avons souhaité bon courage avec notre espoir fervent de le voir aussi bien s'adapter à une nouvelle vie professionnelle.

E.G.

Poème lu au Monument National par Mr. Marcel LALLEMAND

LES DISPARUS VOUS PARLENT

Votre présence ici, face à ce monument
Déjà si patiné par trente ans d'existence
Vient inonder d'émoi nos ombres en licence
Que la peur de l'oubli agite obscurément.

Oyez le zéphir qui doucement vous caresse,
Qui lève les voiles d'un passé trop cruel
C'est le léger soupir d'un crédo immortel
Récité sourdement par des morts sans ivresse.

Ecoutez les oiseaux chantant dans la ramure
Ce sont nos visiteurs de chaque instant du jour
qui, par leur bel canto essaimé aux entours
Raniment nos cendres que les regrets torturent.

Tout un passé s'évoque à l'appel de nos noms
Vous vous remémorez de terribles moments,
Vous les revivez et devenez haletants
Vous ne pouvez oublier vos vieux compagnons.

Ne quittez pas ce lieu sans faire une promesse
C'est au jeunes que s'adresse notre prière,
Demain les anciens auront délaissé la terre
Les imitez-vous avec grâce et noblesse ?

Tout au fond de vos coeurs, gardez votre réponse,
Nous savons que le temps ruine les souvenirs
Vos serments d'aujourd'hui ne seraient que soupire
Aussitôt étouffés par l'oubli et ses ronces.

Jean VAN DE RYDT
Président d'honneur de la
Fraternelle des Démineurs

ON L'APPELAIT "BELGIQUE" (Par Marcel LALLEMAND)

- "Salut, fiston ! Te voilà de retour de l'école. Ma vieille carcasse n'aurait jamais osé espérer qu'en l'an 2000, elle aura la joie d'avoir un petit-fils, brave et costaud comme tu l'es !" "Racontes-moi donc ce que tu as fait en classe aujourd'hui"

- "Et bien Papy, le matin on a eu math, l'après-midi on a eu histoire."

- "Ah bon! De ces deux cours, lequel préfères-tu ?"

- "L'histoire bien sûr, surtout que le prof nous a parlé d'un pays qui n'existe plus."

- "Comment ça, un pays qui n'existe plus ? Qu'est-ce que tu me contes-là pour des fariboles !"

- "Et bien, c'est comme ça, Papy. Il nous a certifié que le LAND-ANONYMAT, notre pays, s'appelait il y a quelques années de cela, la Belgique, on y trouvait des gens qui ne parlaient pas tous les mêmes langues. Trois langues qu'il a dit ! A cause que les habitants étaient de race différentes et, comme ils n'avaient pas la même culture, ils ne se comprenaient pas bien entre eux."

"Il nous a dit que parfois, ils arrivaient à faire bon ménage, mais que malheureusement, il y avait des hommes qui faisaient une sale politique afin de les faire se dresser les uns contre les autres."

"Il nous a parlé d'une grande guerre qui s'est passé il y a longtemps, une guerre terrible avec beaucoup de morts. Il nous a dit que pour arrêter ça, tous les hommes du pays se battaient sous les couleurs d'un même drapeau. Je crois bien qu'il a dit que c'était un rouge, jaune et noir. C'était toujours les mêmes couleurs quand il y a eu une nouvelle guerre avec encore des morts par milliers et les hommes se sont encore défendus ensemble !"

"Papy, est-ce que tu m'écoutes ?"

- "Bien sûr mon petit que je t'écoute... continue, va..."

- "Eh bien, le prof nous a aussi raconté qu'à ces époques il y avait des rois, chaque fois un tout seul à la tête du pays. Il nous a encore dit que maintenant c'est le séparatisme. Je n'ai pas très bien compris. Il faudra que tu m'expliques ça !" "Mais Papy !... Pourquoi tu pleures ? Est-ce que je t'ai fait de la peine... Pourquoi tu pleures, Papy ?"

NOTE Nous espérons que nos dirigeants gouvernementaux trouveront matière à réflexion dans ce petit dialogue bien dans le ton du jour. Mais nous en doutons.

E.G.

FAMILLE

Lorsque la solitude en notre âme déclenche
Son écluse de fiel, balayeuse sans frein,
Pour vaincre la douleur et mater le chagrin,
Sur les regrets défunts grandit une fleur blanche

Cette fleur, l'amitié, dont le parfum s'épanche
Telle une apothéose au long d'un clair chemin,
Dans son calice porte un pouvoir surhumain
Et sur notre amertume en souriant se penche.

C'est le lys diaphane et serein des beaux jours
Qui réjouit notre âme et murmure : "Toujours..."
... Toujours un coeur aimant t'accompagne en ce monde.

Homme, qui que tu sois, sans lui tu ne peux rien,
Car au penseur il faut un soleil qui féconde
Le germe de l'espoir, son suprême soutien.

Toi, Ami Démineur, dont le cercle est ton bien
Médite ces lignes pour qu'en ton coeur se fonde
Amitié et souvenirs en un bloc d'airain.

Marcel LALLEMAND

Note de la rédaction : Nous savions que notre ami TEMPETE avait l'âme poétique (ce que nous avons encore pu constater le dimanche 4 Septembre devant notre Monument National), mais nous nous apercevons qu'il a aussi la plume poète.

E.G.

A cause du respect impérieux de la rime, il ne nous est malheureusement pas possible de procéder à la traduction de ce magnifique poème. N'y aurait il pas parmi nos amis néerlandophones l'un ou l'autre qui se sentirait des dispositions poétiques ?

La vie dans les sections

Les amis du Brabant vous prient de cocher votre agenda sur la date du samedi 3 décembre 1983.

Comme annuellement, le repas de Sainte Barbe aura lieu au 1er étage du Jupiler-Bourse. Une circulaire sera adressée en temps utile. Que chacun dès à présent pense à réunir l'un ou l'autre lot pour la tombola.

F.D.

COMMUNICATIONS

Distinction honorifique.

Insigne de deux glaives croisés pour les 40-45.

Le Moniteur Belge du 1er juillet 1983 publie l'Arrête Royal du 15 avril 1983 portant création de l'insigne de deux glaives surmontés d'une barrette frappée avec millésimes 40-45 et l'Arrête Ministériel du 6 mai 1983 qui en détermine la forme et les modalités d'octroi.

Nos membres concernés prendront connaissance avec intérêt de l'article très bien documenté paru dans la Belgique d'Abord de septembre-octobre 1983 sous la plume R.H. MULLER, vice-président de la communion D.H./UFAC.

TRES IMPORTANT !

La programmation 1983-1984 (loi du 30 juin 1983), et ce que vous devez faire. (Voir article Belgique d'Abord septembre-octobre 1983 par R.H. MULLER, vice-président national UFAC 40-45).

RENTES ET ORDRES NATIONAUX ENCORE UNE
FOIS PAR AN.

"Le Ministre des Finances, caisse nationale pour les pensions de guerre, tient à rappeler que par application des lois des 3 et 4 juin 1983 TOUTES les rentes concernant les ordres nationaux ainsi que les rentes de guerre de minime importance seront dorénavant payées le PREMIER JUILLET de chaque année pour l'année civile complète auxquelles elles y affèrent au lieu d'être

payées, suivant le cas, le premier de chaque mois ou de chaque trimestre.

Les rentes de guerre, visées par cette mesure, sont toutes celles qui sont payées par le service central des dépenses fixes pour compte de la caisse nationale des pensions de guerre et dont le montant non indexé annuel est inférieur à 1.100 frs, ou plus spécifiquement les rentes dont le montant payé le premier octobre 1982 était inférieur à 657 frs.

Cette communication pour rassurer tout ceux qui ont peut être vainement ou impatientement attendu de recevoir leur mandat postal habituel."

PIOT - N° 2 - 83

NECROLOGIE

Nous apprenons le décès de :

Madame Elisa-Maria CASTELEYN

épouse de Arthur GHEERARDEYN,

membre de la Section Flandre Occidentale

Madame Alice DELIRE

épouse de Gustave WAUQUAIRE,

membre de la Section Hainaut

Nous présentons à nos amis et à leur famille nos très vives et très sincères condoléances.

E.G.

NOCE DE DIAMANT

Les époux Richard DE KEYREL (12 Oct 1896) et Maria GLORIE (25 Mar 1896) ont été invités à la maison communale à l'occasion des noces de diamant. Ils se marièrent notamment le 31 Aou 1923. Richard était dans le bâtiment et Maria faisait le ménage. Durant la guerre mondiale I, Richard fut déporté en Allemagne afin d'y être mis au travail. Pendant la II mondiale il était ouvrier militaire au camp de Westrozebeke et ceci jusqu'en 1956. Les époux avaient deux filles et ont deux petit- enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Diamanten bruiloft



La vie au SEDEE

Les activités de nos amis de l'active pour la période du 01 JANVIER 83
au 30 SEPTEMBRE 83

Demandes d'intervention entrée : 2560
Demandes exécutées : 2499
Munitions enlevées (en tonne) : 172
Munitions déclassées entrées (en tonne) : 94
Munitions toxiques enlevées (en tonne) : 12
Munitions détruites (en tonne) : 204
Kilomètres parcourus : 222.716
Demandes d'intervention pour les engins de sabotage : 53

Bombes d'avion enlevées : 7 pièces
exemples : 1 X 500 Lb GP US détruite à NAMUR
: 1 X 500 Lb MC UK neutralisée à MARIAKERKE
: 1 X 500 Lb GP US neutralisée à LIEGE

Sont arrivés : (au cours du mois d'aût et septembre)

Le Lt DEVROE du 99 Pl REN

Le Cpl MERTENS du 1 DET BOMB DISPOSAL

Le Cpl GOOVAERTS Regt PARA CDO

Le Cpl NYS du Regt PARA CDO

Ont été décorés :

L'Adjt DENEVE : CHEVALIER de l'Ordre de LEOPOLD II

L'Adjt OOSTERLINCK : CHEVALIER de l'Ordre de LEOPOLD II

Le Cpl VINCKE : DECORATION MILITAIRE de 1ere classe

Le Cpl LABEKE : Médaille d'ancienneté de 2me classe

S'est engagé :

Le SVC MORREN pour une durée de deux ans

Ont été nommés :

Le 1 Mdl Chef LIPPINOIS au grade d'adjudant.

Le 1 Mdl Chef NOEL au grade d'adjudant.

Le 1 Mdl Chef VAN CLEUVENBERGEN au grade d'adjudant.

Le 1 Mdl CABARAUX au grade de 1 Mdl Chef.

Le 1 Mdl DERIJCK au grade de 1 Mdl Chef.

Le Cpl PUTTEMANS au grade de Caporal Chef.

Changement de fonction au sein du SEDEE :

Le Capt VAN DERMEEREN a été mis en fonction de 2 Comd.

Le Capt DEVUYST a été mis en fonction de Chef de l'instruction.

Le Lt DEVROE a été mis en fonction de chef de Pl HOUTHULST

Ont été accidentés en service (pas par le fait de déminage) :

Le CLC OVERSTEYNS a été gravement accidenté en voiture; il a subi plusieurs opérations chirurgicales.

Le 1 Mdl FESTAETS a subi une fracture du pouce durant une séance de sport.

Le Mdl GOOVAERTS a subi une fracture du poignet durant une séance de sport.

Le Mdl DE ROOMS a subi une fracture du pied durant une séance de sport.

Nous leur souhaitons à tous un prompt rétablissement.

Hospitalisé :

Le MdI FESTAETS est hospitalisé à la HMB.
Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mariage :

Le MdI VAN MELDERT a convolé en juste noce; meilleurs voeux de bonheur pour les jeunes époux.

Naissance :

Un petit JONATHAN est né chez le 1 MDL BODART; félicitations aux heureux parents.

Anniversaire :

Au début d'octobre, notre RSM, l'ADC DEBRAS, a fêté ses trente ans de déminage en neutralisant sa xième bombe d'avion. Félicitations à notre RSM.

Cours niveau supérieur (B1) :

Depuis le 29 août 83 plusieurs de nos camarades suent sang et eau dans nos classes. Nous souhaitons à tous de studieuses et de fructueuses études.

Cours dispensés aux policiers (dans le cadre de la lutte anti-terroriste)

38 personnes

Visites à l'unité :

- Visiteurs étrangers : 58 policiers Allemands
10 EOD US (Army et USAF)
5 policiers Tunisiens
- Ecoles (civiles et militaires) 421 personnes
- Officiers supérieurs de réserve : 14
- Gendarmes : 32 personnes

Nous ont quittés :

Après la réussite du cours d'avancement pour Offr. Supérieur

- Le capitaine JAMBE A. est passé à l'EM/Gpt APPRO à TERVUREN
- Pour suivre le cours de formation Offr Sup :
- Le capitaine DESMEDT

A muté vers l'As Mun : le CLC HERNAY

A muté vers le 1 DET BOMB DISPOSAL : le Cpl WOSTYN

En non activité pour convenance personnelle : le Cpl BOUFFIOUX
